

L'

é

c

h

o



Duerne en Grèce

Juillet 2019 N°19

des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Infos municipales

Fermeture mairie

Bibliothèque

Comice 2019

Ciné

Ferme Ouverte et concours de labour

Ca a paru dans la presse

La petite histoire de Duerne

La poste aux chevaux (épisode 5)

Actus intercommunales

Stop au moustique Tigre

Horaire piscine

**En Septembre,
l'écho sera monté par
"Comité de la Foire"**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Mardi 18 juin 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an Deux Mil dix-neuf, mardi 18 juin, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 6 juin 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M. Marc FERLAY, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Wilfried ROLLET, Mme Florence BRIERE, M. Sébastien BALMONT, M. Benoît VERNAISON.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h35

BILAN BIBLIOTHEQUE

Reporté au Conseil du 11 juillet à 20h30 en présence de Marie-Claire PIEGAY.

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ECOLE

La partie neuve avance correctement.

Les peintures sont en cours.

Les sols seront posés par l'entreprise COURBIERE courant de semaine prochaine.

Le déménagement des enseignants dans la nouvelle école aura lieu dans la semaine du 5 juillet 2019.

Un rendez-vous avec l'entreprise VAGANAY pour discuter des pénalités de retard se tiendra le 26 juin 2019.

La mise en lazure du préau se fera en Août.

L'inauguration des Écoles aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 10h30 en présence des principaux financeurs.

POINT SUR LE PLU

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion publique pour présenter de façon concrète le zonage, les orientations d'aménagement, la présentation du Nouveau Quartier dans le cadre de la Révision du PLU aura lieu le lundi 24 Juin 2019 à 20h00 à la Salle des fêtes.

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées aura lieu le jeudi 4 Juillet 2019 à 14h00 en mairie. Cette réunion permettra de leur présenter de façon globale le projet de Plan Local d'Urbanisme.

La commune de Duerne souhaiterait arrêter le PLU le 11 Juillet 2019.

POINT SUR L'EGLISE

Monsieur le Maire présente les 3 devis reçus concernant la mission de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de sécurisation de l'Église de Duerne.

- Cabinet Bruno JOUVE ARCHITECTE : 34 500 € HT
- Cabinet Luc GOUPIL : 41 700 € HT
- Cabinet GEPRAL : 18 040 € HT (anormalement bas)

Le Cabinet Bruno JOUVE ARCHITECTURE a été retenu à l'unanimité pour un marché de 34 500 € HT.

Début de chantier prévu début 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

PACTE FINANCE-CLIMAT EUROPEEN

Monsieur Bertrand CHAMBE fait part au Conseil de ses recherches. Il présente 2 vidéos et les grandes lignes des vœux que l'association souhaite que la commune soutienne.

Mettre la finance au service du climat :

- Créer un Budget Européen du climat
- Créer une banque pour créer des emplois et aider à la transition énergétique et la biodiversité.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de soutenir le vœu de cette association.

Délibération adoptée à l'unanimité

AMF : vœu présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Monsieur Le Maire lit le vœu de l'AMF et demande aux membres du Conseil de se prononcer.
Le Conseil décide à l'unanimité de soutenir le vœu de l'AMF.

Délibération adoptée à l'unanimité

ACQUISITION COMMUNE – DIA VENET

Monsieur le Maire indique au Conseil que dans le cadre de la procédure de préemption pour le compte de la commune concernant le GARAGE VENET, il faut maintenant délibérer pour l'acquisition EPORA - Convention veille foncière entre la commune et EPORA pour l'acquisition du bien sur la parcelle C 434 – GARAGE VENET.
Le Conseil vote à l'unanimité la signature de cette convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

CONVENTION CCMDL POUR LA STEP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les travaux à venir de construction de la nouvelle station d'épuration de Duerne. La CCMDL doit procéder à l'acquisition des parcelles de M. VERNAY (C242) et M. NESME (C618) nécessaires à la réalisation de la construction du nouvel ouvrage. La commune de Duerne doit par ailleurs financer les travaux d'accès à la station.

Une convention de participation financière à l'acquisition d'un terrain pour la création d'une nouvelle station d'épuration doit être signée entre la CCMDL et la commune de Duerne.

Le Conseil vote à l'unanimité la signature de la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

ACQUISITION PAR LA COMMUNE DU TERRAIN DE M. MICHEL PONCET

Monsieur le Maire précise au Conseil que pour les travaux de la STEP, la commune doit faire l'acquisition du terrain de M. Michel PONCET, parcelle C806 de 632m2.

Le prix de l'acquisition est de 3 € le m2 et de 1.24 € le m2 pour le droit d'éviction.

Le Conseil décide à l'unanimité d'acheter cette parcelle.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Monsieur le Maire explique qu'une circulaire du Préfet du Rhône en date du 10 avril dernier informe que dans la perspective des élections municipales de 2020, les conseils communautaires doivent faire l'objet d'une recomposition dans l'année précédant celle du scrutin municipal.

Pour la CCMDL, c'est un accord local qui a été approuvé en novembre 2017 pour fixer la composition du Conseil Communautaire, accord local qui respecte les critères contenus dans l'article L 5211-6-01 du CGCT. Cet accord local reposait sur la solidarité des conseils municipaux de St Martin en Haut et de St Symphorien s/Coise qui ont accepté de « laisser chacune 1 siège » pour renforcer la représentativité des 2 communes de Ste Foy l'Argentière et Brussieu qui arrivent ensuite dans l'ordre décroissant au niveau population.

Dans la perspective de 2020, le Conseil Communautaire, a renouvelé sa décision d'une répartition des 44 conseillers communautaires. Il y aura 1 siège pour la commune de Duerne comme auparavant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité

MUTUELLE COMMUNALE

Madame Marie-Dominique CHEVRON présente au Conseil le dispositif Ma Commune Ma Santé.

Il s'agit par une convention de partenariat associatif d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, à destination de tous les habitants de la commune.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, séniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, artisans, certains salariés en Contrat à Durée Déterminée, certains salariés à multi-employeurs ou plus généralement toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 portant généralisation de la couverture complémentaire des frais de santé (transposée à l'article L.911-7 du Code de la sécurité sociale) et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

L'objectif prioritaire du dispositif MA COMMUNE MA SANTE, porté par l'Association ACTIOM, est :

- ✓ De palier aux inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle ;
- ✓ De permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé ;
- ✓ De proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes ;
- ✓ De diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (CMUC-ACS), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Pour cela, l'Association ACTIOM a souscrit auprès d'organismes assureurs des contrats collectifs et mutualisés à adhésion facultative. Ces contrats sont présentés par des partenaires diffuseurs de proximité, courtiers et distributeurs dûment habilités conformément à la législation en vigueur relative à la distribution d'assurances et aux termes de conventions de distribution signées avec les organismes assureurs et de conventions de co-courtage.

Il n'y a pas de coût pour les communes partenaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il souhaite signer la convention avec l'association ACTIOM.

Vote Blanc : 3 – Vote NON : 3 – Vote OUI : 4

La commune de Duerne va adhérer à ce dispositif.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande de subvention suivante :

- Société de Boules : 400 € pour le concours « Challenge de la Municipalité ».

Pour l'année prochaine, les membres du Conseil ont décidé de demander un Bilan des comptes à la Société de Boules, comme cela se fait pour les autres demandes de subvention.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Commission voirie
Le budget voirie 2019 alloué à la commune par la CCMDL s'élève à 32 238.99€.
Les propositions de travaux pour les chemins de LA BITERNA et LES FARGERES ont été acceptées par la commission voirie pour un montant de 19036.10 €
Du PATA (Point A Temps Automatique) sera mis sur certains chemins communaux pour tenir les voiries et prolonger l'étanchéité de 10 chemins pour un budget de 13202.89 €.
Monsieur Benoit VERNAISON indique au Conseil que la commission voirie a reconduit le contrat d'épareuse pour les chemins de la commune avec Monsieur Sébastien FERLAY.

Il est également prévu pour mi-juillet 2019 le remplacement de 4 tampons de scellement.

Le 4/07/2019, les membres de la commission voirie vont reboucher les trous de certains chemins.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique au Conseil que la commune a reçu 10 copies des courriers de refus d'administrés envoyés à ENEDIS concernant le Compteur Linky. Les interrogations de ces administrés portent sur le fait que le compteur communique des données (protection des données) et utilise des courants porteurs. Monsieur le Maire indique que la commune s'est déjà positionnée sur la question en Conseil le 9/11/2017. Monsieur le Maire précise que le Compteur Linky est indispensable face aux enjeux de la transition énergétique.
Ces nouveaux compteurs Linky sont plus précis et donc moins tolérants sur des dépassements ponctuels de puissance, ce qui peut conduire à une augmentation de l'abonnement. Les courants porteurs sont générés entre le compteur et le réseau, seules sont donc concernées les personnes électrosensibles dont le compteur Linky est situé à l'intérieur de l'habitation.
La pose des compteurs Linky a commencé son déploiement sur la commune.
La commune ne peut pas s'y opposer et ne va pas intervenir.

- Madame Marie-Dominique CHEVRON rappelle au Conseil qu'une cérémonie inaugurale aura lieu le vendredi 28 Juin 2019 à 16h00 à la Salle Marius Déal pour découvrir les nouveaux objets et documents concernant le Poste à chevaux. Donation de Monsieur Jacques RIVOIRE à la commune.
- Monsieur Wilfried ROLLET indique au Conseil que le Cyclo VTT des Monts a été annulé le samedi après-midi pour l'étape de Duerne et de Montromant au regard des conditions météo annoncées.

La séance est levée à 23h02

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 11 Juillet 2019 à 20h3

ATTENTION

LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE
SERA FERMÉ

DU LUNDI 12 AOÛT AU SAMEDI 17
AOÛT 2019 INCLUS

MERCI DE BIEN VOULOIR
ANTICIPER AU MAXIMUM VOS
DEMANDES

EN CAS D'URGENCE APPELER
LE 07 61 16 92 60 UN ÉLU
D'ASTREINTE PRENDRA VOTRE
DEMANDE EN COMPTE



Bibliothèque

Inauguration de la Médiathèque Départementale de Prêt.

Le 27 juin, Franck RIESTER, ministre de la culture, est venu inaugurer la nouvelle ère de notre MDP à Chaponost.

La MDP prête régulièrement de nombreux ouvrages aux bibliothèques du Rhône et ceci depuis bien des années. Les locaux vétustes et peu fonctionnels situés à Bron ont été abandonnés. Depuis ce début 2019, la MDP est désormais installée à Chaponost dans un bâtiment réaménagé spécialement pour ce service. Plusieurs fois par an, une équipe de notre bibliothèque pourra choisir et rapporter des centaines de livres, CD, DVD afin de renouveler régulièrement l'offre à nos lecteurs. Cette proximité facilite grandement les échanges et l'approvisionnement pour toutes les bibliothèques de notre nouveau réseau "Com'MonLy".



Achats nouveautés :

Agatha Raisin enquête : 17 - MC Beaton
Billy cherche un trésor-Valckx Catharina
Bonne nuit ma petite chenille- Hegarty
Comment Akouba inventa l'écriture - Arrou Vignod
Dix petites coccinelles - Huliska Laura
Encore plus de bébés animaux - Fletcher Corina
Goal, T6 - Griezmann
Hamisii Macbeth1 - MC Beaton
L'anniversaire - Géraldine Collet
L'ivresse des libellules - Laure Manel
La cage dorée - Lackberg
La forêt - Ledu
La garçonne - Gilbert Borde
La vie secrète des écrivains - Guillaume Musso
Le blog de Charlotte, T3 - Beka
Le club des 5, T2 - Perna-Beja

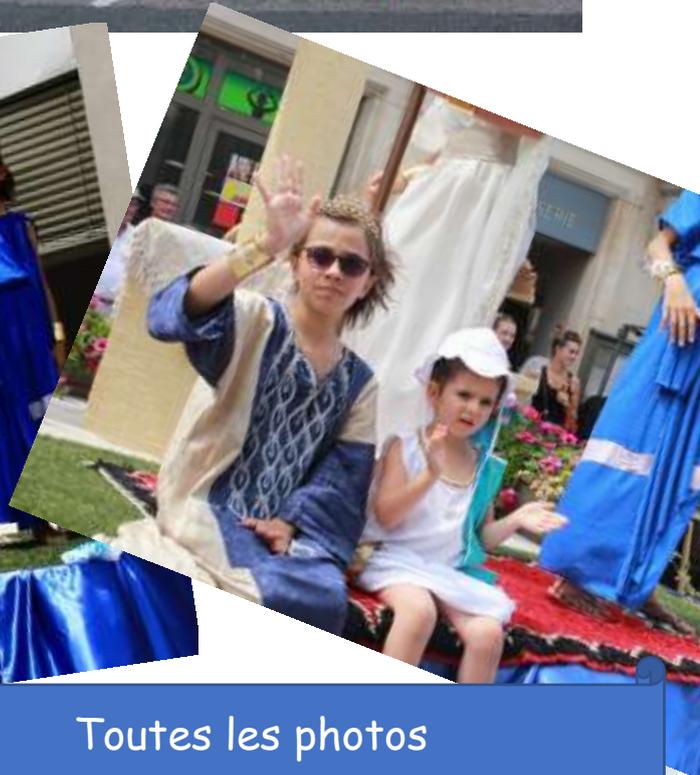
Horaires d'été :

La bibliothèque de Duerne sera fermée tous les jeudis du mois d'août ainsi que la semaine du lundi 12 au dimanche 18 août inclus.

Merci de prendre vos dispositions pour les emprunts et retours...

Duerne au Comice,

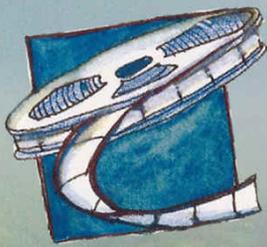
Chaude journée que ce 7 juillet, 2 heures durant une bonne vingtaine de duernois ont participé au défilé du comice des Monts du Lyonnais. En danseurs de Sirtaki ou bien en figurants évoquant la Grèce antique, tous ont eu à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes pour représenter notre village.



Toutes les photos
Seront exposées à la bibliothèque.







Ciné Monts du Lyonnais

août septembre 2019

du 21 août au 17 septembre

www.cinemontsdulyonnais.fr

Tél : 07 71 25 31 83



**Une adaptation très attendue
du célèbre dessin animé**

LE ROI LION

AVENTURE, ANIMATION, FAMILLE

Américain / Sortie le 17 juillet / 1h58 / De Jon Favreau

A partir de 5 ans



"LA COMÉDIE FEEL-GOOD DE L'ÉTÉ PAR LES CRÉATEURS DE SLUMDOG MILLIONAIRE ET LOVE ACTUALLY"

TOUT LE MONDE A OUBLIÉ L'EXISTENCE DES BEATLES.
TOUT LE MONDE, SAUF JACK...

YESTERDAY

LE 3 JUILLET

YESTERDAY

COMÉDIE, MUSICAL

Britannique / sortie le 3 juillet / 1h57 / De Danny Boyle
Avec Himesh Patel, Lily James, Ed Sheeran

Séances en VF et VOSTFR

Un vibrant hommage aux Beatles

TARIFS : NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 € / PASS Région : 1 € / 3D : +1 €

Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 € / Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €



EDILIANS

LE NOUVEAU NOM D'IMERYS TOITURE

GARAGE MICHAUD ST LAURENT DE CHAMOUSSET

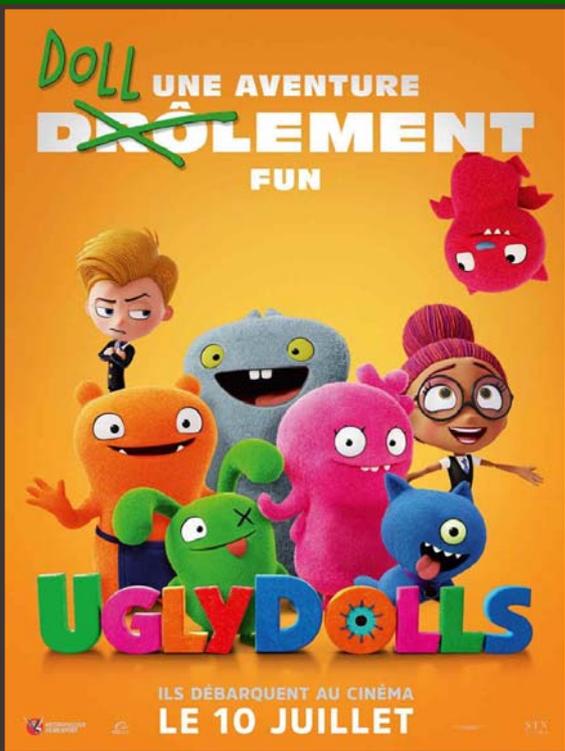


**VENTE DE VEHICULES
CARROSSERIE
NEUFS ET OCCASIONS**



**RÉPARATION - CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**





Une jolie fable animée

UGLYDOLLS

A partir de 4/5 ans

ANIMATION, MUSICAL

Américain / Sortie le 10 juillet / 1h30

De Kelly Asbury



C'EST QUOI CETTE MAMIE?!

COMEDIE

Français / Sortie le 7 août / 1h39

De Gabriel Julien-Laferrrière

Avec Chantal Ladesou, Julie Gayet, Lucien Jean-Baptiste

Une suite de qualité, très drôle

Séances	Du 21 août au 3 septembre		Du 4 au 17 septembre	
	Le Roi Lion	Yesterday	UglyDolls	C'est quoi cette Mamie ?
BRULLIOLES	Mer 21 août 20h30	Jeu 22 août 20h30 <i>Séance en VOSTFR</i>	Jeu 5 sept 18h15	Jeu 5 sept 20h30
BRUSSIEU	Ven 30 août 18h30	Ven 30 août 20h30	Ven 13 sept 18h30	Ven 13 sept 20h30
CHAZELLES	Ven 23 août 20h30		Ven 6 sept 18h	Ven 6 sept 20h30
CHEVRIERES		Mer 27 août 20h30		
DUERNE	Jeu 29 août 20h30			Ven 13 sept 20h30
FONTANES	Sam 31 août 17h30	Sam 31 août 20h30		Sam 14 sept 20h30
GRAMMOND	Mer 28 août 17h30			
HTE RIVOIRE	Sam 24 août 17h	Sam 24 août 20h30		Dim 8 sept 20h30
MONTROTTIER	Mer 28 août 17h	Mer 28 août 14h30 & 20h30	Mer 11 sept 17h	Mer 11 sept 14h30 & 20h30
ST CLEMENT				
ST LAURENT	Mar 27 août 18h	Mar 27 août 20h30	Mar 10 sept 18h	Mar 10 sept 20h30
ST HEAND	Mer 21 août 17h30	Mer 21 août 20h30	Mer 4 sept 17h30	Mer 4 sept 20h30
VIOLAY	Dim 25 août 18h	Sam 24 août 22h <i>Séance plein air</i>	Sam 7 sept 18h	Ven 6 sept 20h30
VIRIGNEUX	Dim 1 ^{er} sept 17h	Dim 1 ^{er} sept 20h		

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Elsa Del Zotto 06 41 01 54 84
BRUSSIEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel Minton 04 77 54 21 64
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99

FONTANES Pascal BONNEFOY 04 77 20 79 04
GRAMMOND Marina VILLARD 04 77 20 61 66
HAUTE-RIVOIRE François FAURE 06 50 77 71 64
MONTROTTIER Michel CROIZER 09 54 33 03 36
St CLEMENT Laurent COMTE 04 74 26 33 69

St HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
St LAURENT Laure CHAVE 06 68 53 41 84
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

DIMANCHE 18 AOÛT

- Ferme Ouverte -

- Concours de labour Cantonal -

La Ferme BAZIN - DUERNE - *Lieu-dit Le Puits*



Tout au long de la journée ...

Visites de la Ferme
Marché Fermier
Buvette

8h : Saucisson Chaud – Patates

10h : Accueil des élus

12h : Vin d'honneur

Repas local

Burger McMarcel
Frites
Fromage
Fruits
10 euros

13h30 : Concours de labour

Infos et résrvations :

Aurelie FRIANT 06 23 35 17 73
ja69@jeunesagriculteurs-aura.fr



Jeunes
Agriculteurs
St Symphorien / Morant

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 17 juin 2019

Duerne Mariage

Noemie et Florian se sont dit oui

Noémie Ferlay et Florian Villard se sont mariés ce samedi 15 juin en la mairie de Duerne en présence de nombreux invités mais surtout sous les regards admiratifs de leurs deux enfants Mila et Julian. Si l'adage de mariage pluvieux, mariage heureux se vérifie, Noémie et Florian vont déborder de bonheur car il faisait un temps à ne pas mettre une mariée dehors. Ils ont déjà pris un bel acompte en créant une magnifique petite famille. Nous leur présentons à eux ainsi qu'à leurs parents nos plus sincères félicitations,



Duerne Mariage

Juliette Rivaux et Jonas Chevron se sont dit oui

C'est samedi 15 juin que Juliette Rivaux, 25 ans, originaire des environs d'Arras et Jonas Chevron, jeune Duernois 27 ans sont passés devant le Maire et le Prêtre pour concrétiser leur amour. En présence de leur nombreuse famille et amis qui avaient pour l'occasion fait ce grand déplacement jusqu'à Achiet Le Grand où ils résident tous deux, ils ont pu ainsi vivre ce qui restera pour eux l'un des plus beaux jours de leur vie. Jonas est le fils de Marie Dominique et Pascale Chevron tous deux très estimés et impliqués à Duerne.



Duerne Education

Un bel intérêt pour la conférence sur la discipline positive

À l'initiative d'Émilie Bonnard et en collaboration avec l'OGEC, l'APED et la municipalité, une conférence sur la discipline positive a réuni une soixantaine de parents, d'enseignants et d'acteurs éducatifs. Animée par Isabelle Guibal, formatrice qualifiée, celle-ci a pu aborder les points essentiels de cette pédagogie développée par Jane Nelsen et Lynn Lott qui répond de plus en plus aux besoins d'une société en mutation. Elle a dû déjà intervenir en milieu scolaire, auprès des tribunaux et



également en milieu carcéral. Mais c'est quoi la discipline positive ? Avant tout une démarche éducative, une posture qui utilise 4 termes principaux : la fermeté (pas de négociation), la bienveillance (respect de l'autre), la coopération et l'encouragement qui dans leur application permettront de passer d'une relation verticale (parents enfants...) à une relation horizontale où le respect

mutuel,



Olympiade et accrobranche pour cette fin d'année scolaire

La fin de l'année scolaire approchant, le programme étant presque terminé, les enfants ont pu profiter d'activités plus ludiques tout en conservant un intérêt pédagogique certain. L'objectif est d'apprendre la coopération à toutes les classes mélangées pour aider les élèves à trouver des solutions à leurs problèmes et développer leurs compétences psychosociales. C'est ainsi qu'une olympiade, une journée à l'accrobranche et au planétarium de Saint-Etienne ont rythmé ces dernières semaines d'école



Léonie Blanc vice championne de France de twirling

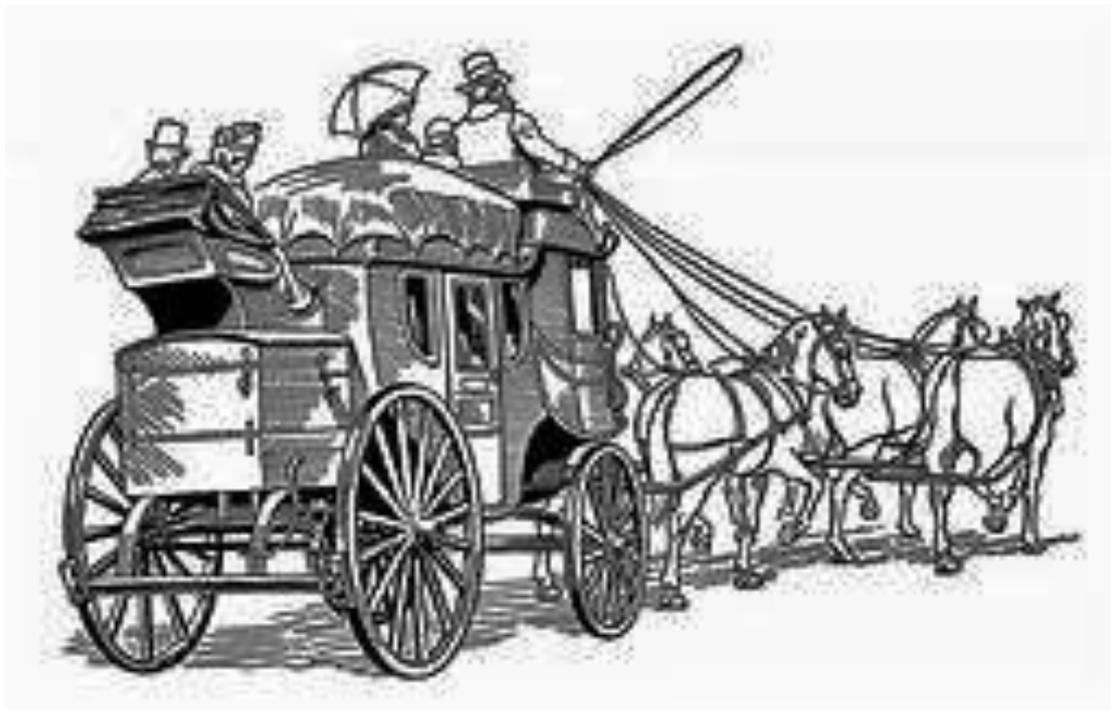
« Nous sommes fiers de notre vice championne de France », a déclaré la présidente du club de twirling, Elodie Poncet, avant de souligner que « ce n'est pas sans démeriter que Léonie Blanc, 12 ans et demi, s'offre la médaille d'argent au championnat de France de twirling pratique NBTA à Vichy,

C'est dans la catégorie préliminaire cadette en un bâton qu'elle est montée sur la seconde marche du podium. Accompagnée de sa maman Laurence, Léonie a tout d'abord été qualifiée le samedi après-midi. De retour le dimanche pour pouvoir participer avec les autres filles du club au défilé des classes à Duerne, elle est retournée à Vichy le lundi matin pour y disputer la finale. Malgré le stress, elle a réalisé une belle performance qui était à la hauteur de toute sa saison 2018-2019. Pour la présidente, ce résultat s'explique par les nombreux entraînements, les conseils de ses coachs, la motivation de Léonie, sa technique exceptionnelle et surtout son envie de réussir qui l'ont emmené jusque là. Léonie Blanc a reçu son titre sous les yeux de 1400 athlètes présents, de sa famille et des membres du twirling club qui l'encouragent dans cette incroyable aventure,



Léonie Blanc, fille de Laurence et Franck Blanc sur la seconde marche du podium

En Passant
Par
DUERNE



POSTE AUX CHEVAUX

Autre réclamation en date du 15 février 1840. Elle concerne cette fois le relais de poste de St Barthélemy Lestra, où le maître de poste a refusé de leur fournir le registre de police :

« Les soussignés déclarent que ledit jour, étant arrivés à St Barthélemy, venant de Feurs, ils ont trouvé la poste de ce relais dégarnie de chevaux ; on les a fait attendre une heure $\frac{1}{4}$ pour leur en procurer ; les quatre chevaux attelés à leur voiture paraissaient être étrangers au service de la poste par leur allure. Il a été employé trois heures $\frac{1}{4}$ pour le parcours de St Barthélemy à Duerne. Ils déclarent en outre que le maître de poste de St Barthélemy s'est refusé à leur communiquer son livre d'or et de police, alléguant qu'il ne savait pas où le trouver. Duerne. 15 février 1840. Signé : R de Noyant, habitant près de St Pourçain (Allier). F de Lauranne, habitant près de Riom (Puy de Dôme) ».

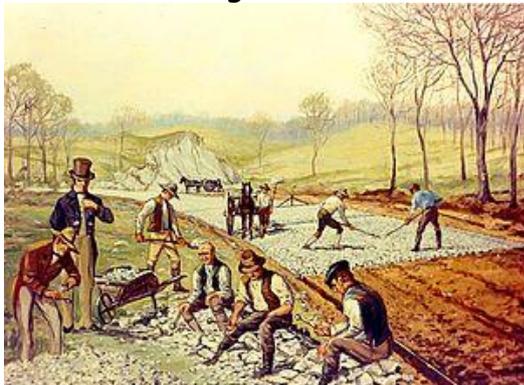


La même année, le 10 août 1840, un voyageur de Lyon, le Sieur Daigueperse se plaint aussi du maître de St Barthélemy : « Je déclare que ledit jour, arrivant à Duerne, venant de St Barthélemy dans une calèche à brancard n'étant que trois personnes, le maître de poste dudit St Barthélemy s'est obstiné à nous faire payer un cheval de renfort contrairement au livre de poste qui en exempte les calèches à brancard ».

Le maître de poste note parfois le passage d'un voyageur important auquel il donne des chevaux.

« Le 13 avril 1816, donné des chevaux à m. Garreau Jean Louis, inspecteur et agent particulier des subsistances militaires, natif de Versailles, demeurant à Paris, rue St Denis, N°166, voyageant sous un passeport délivré par le maire du Puy, département de Haute-Loire, N°369, Registre 2 ».

Les villages où se tenaient les relais de poste sont souvent des villages-rues, dont les maisons sont alignées sans art de part et d'autre de la chaussée, comme Duerne, Les Halles ou St Barthélemy-Lestra. Autour du relais se sont installés le charron, le maréchal-ferrant, quelques auberges, puis le village a pris forme peu à peu. La grande maison de poste trône le long de la route, avec ses deux portails qui permettaient l'entrée, puis la sortie de la diligence ; on était à l'abri pour changer les chevaux.



Prenons comme point de départ la place de l'horloge de Tassin la Demi-Lune et empruntons la départementale 489, ancienne route N89, dite de « Lyon à Bordeaux ». A la fin du XVIIIe siècle, la longue ligne droite de la place de la Demi-Lune à Alai était en construction. Cette route fut l'objet de longs travaux qui durèrent une vingtaine d'années, de 1765 à 1785, entre Lyon et le département de la Loire. Le comte de Fenoyl, seigneur des Halles,

intervint à plusieurs reprises pour que l'on pousse activement les travaux ; en 1764, il accorda une contribution de 6000 livres pour l'établissement du tracé entre Duerne et St Martin l'Estra, ce qui permit d'ouvrir provisoirement cette portion, à la largeur réduite de 15 à 18 pieds (5 à 6 mètres). Les travaux entre Yzeron et Duerne se firent vers 1769 et en 1775 on effectua des élargissements sur rochers dans la montagne d'Yzeron.

Le 28 mai 1763, l'Intendant de la Généralité de Lyon avait rendu une ordonnance pour mettre en état la route, construire les ponts nécessaires et permettre l'organisation d'un service de carrosses de Lyon à Limoges. L'ensemble était à peu près achevé en 1789.

Traversons l'Étoile d'Alai et poursuivons en direction de Craponne. Nous retrouvons une longue ligne droite bordée de platanes, avant d'atteindre le



premier relais, au Grand Buisson situé sur l'ancienne voie romaine. Le temps de changer les chevaux et la malle-poste repartait en direction d'Yzeron, Au long de la route, les auberges ne manquaient pas. La pente devient de plus en plus raide et le cheval de renfort n'est pas de trop pour tirer la lourde voiture. Au bout d'une heure, on arrive au second relais, celui de la Brally sur la commune d'Yzeron.

Des chevaux frais ont été attelés à la malle-poste, sans oublier le cheval de renfort. La côte de plus en plus dure ; les postillons font claquer les fouets, en lançant des bordées de jurons. Il faut atteindre le col des Brosses. On a planté des rangées de sapins le long de la route pour la protéger des congères, car l'hiver est rude sur les crêtes des Monts du Lyonnais. Au bout d'une heure de peine, la diligence atteint le bourg de Duerne.

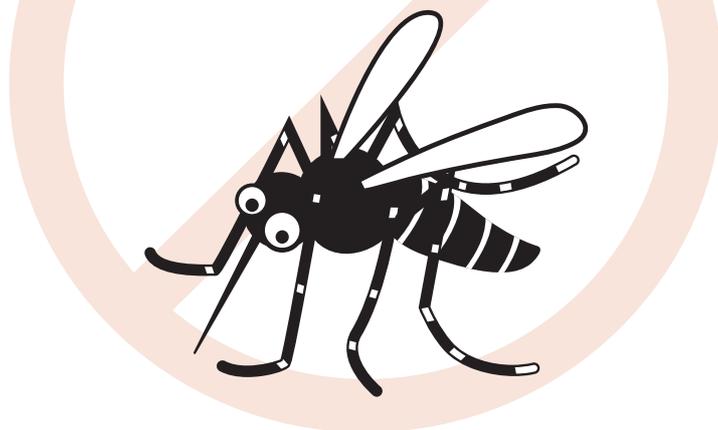
François Presle, le maître de poste est là sur le seuil de l'auberge pour accueillir les voyageurs. Sur le fronton de la porte d'entrée, il a fièrement fait graver son nom et la date de construction : 1776. Depuis plus de cent ans, ses ancêtres tiennent l'auberge du village sur l'ancien chemin de Lyon à Montbrison et il a profité de la nouvelle route de Clermont pour obtenir la charge de maître de poste. La grande bâtisse qu'il a fait construire à fière allure avec sa grande écurie où tiennent huit chevaux, la grande salle d'auberge avec son vaisselier chargé de plats d'étain, les chambres pour les voyageurs, etc. Parmi ces dernières, il y avait "la Jaune" avec trois lits, "la Rouge" sur la cuisine avec trois lits à la duchesse, et "la Longue" côté jardin avec trois lits ; un escalier de pierre avec une belle balustrade desservait les chambres. (Suite au prochain épisode)



RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

PROTÉGEZ-VOUS **STOP AU MOUSTIQUE TIGRE**



AEDES ALBOPICTUS
dit « moustique tigre »

Ce moustique est particulièrement nuisant.
Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France.
Son territoire est en pleine expansion.
Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika,
seulement s'il est porteur de ces virus.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche et par sa petite taille (5 à 7 mm).
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres).

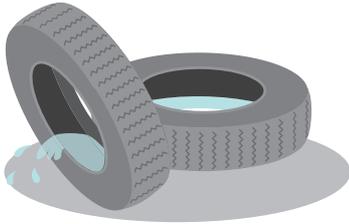


www.rhone.fr



COUVRIR, JETER, VIDER tous les récipients pouvant contenir de l'eau

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire
de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets
abandonnés dans le jardin
ou sur la terrasse qui peuvent
servir de récipient.



Vider une fois par semaine
les soucoupes,
vases, seaux.



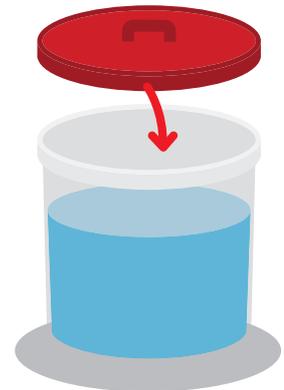
Remplir les soucoupes
des pots de fleurs
avec du sable.



Vérifier le bon
écoulement des eaux
de pluie (gouttières...).



Entretien le jardin : élaguez,
débroussailliez, taillez,
ramassez les fruits tombés et
les déchets végétaux, réduisez
les sources d'humidité.



Couvrir toutes
les réserves d'eau.

**LES PRODUITS
ANTI-MOUSTIQUES
NE PERMETTENT PAS
D'ÉLIMINER
DURABLEMENT
LES MOUSTIQUES.**

www.rhone.fr/moustiquetigre



www.cc-montsdulyonnais.fr



PLANNING PRÉVISIONNEL DES COURS SUR L'ANNÉE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Septembre	30					
Octobre	7/14	1/8/15	2/9/16	3/10/17	4/11/18	5/12/19
Novembre	4/18/25	5/12 19/26	6/13 20/27	7/14 21/28	8/15 22/29	9/16 23/30
Décembre	2/9/16	3/10/17	4/11/18	5/12/19	6/13/20	7/14/21
Janvier	6/13 20/27	7/14 21/28	8/15 22/29	9/16 23/30	10/17 24/31	11/18/25
Février	3 10/17	11/18	12/19	13/20	14/21	1 15/22
Mars	9/16 23/30	10/17 24/31	11/18/25	12/19/26	13/20/27	14/21/28
Avril	6	7/17	1/8/15	2/9/16	3/10/17	4/11/18
Mai	4/11 18/25	5/12/26	6/13/27	7/14/28	15/29	9/16/30
Juin	8/15/22	2/9/16	3/10/17	4/11/18	5/12 19/26	6/13/20

Les dates données à titre indicatif, correspondent à toutes les activités. Chaque semestre est composé de 14 séances.

● 1^{er} semestre du 30 septembre 2019 au 3 février 2020

● 2^e semestre du 10 février au 26 juin 2020

Inscription auprès de l'accueil de la piscine d'Hurongues de 8h30 à 15h :

Pour les cours enfants, samedi 14 septembre 2019

Pour les cours adultes, samedi 21 septembre 2019

Piscine d'Hurongues - 69590 Pomeys - 04 78 48 42 81 - www.cc-montsdulyonnais.fr > Rubrique Hurongues



www.cc-montsdulyonnais.fr



ÉCOLE DE NATATION ACTIVITÉS AQUATIQUES SAISON 2019/2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					de 8h30 à 9h15
		de 9h45 à 10h30			de 9h30 à 10h15
		de 10h30 à 11h15			de 10h30 à 11h15
					de 11h30 à 12h15
de 12h15 à 13h	de 12h15 à 13h		de 12h15 à 13h	de 12h15 à 13h	
		de 14h10 à 14h55			
		de 15h05 à 15h50			
de 16h15 à 17h	de 16h15 à 17h		de 16h15 à 17h		
de 17h10 à 17h55	de 17h10 à 17h55				
de 18h50 à 19h35	de 18h50 à 19h35	de 18h50 à 19h35			

La piscine propose :

● cours de natation enfant niveau 1

● cours de natation enfant niveau 2

● adultes débutants

● adultes perfectionnement

● aquagym

TARIFS

Semestre enfant : 50 € / adulte : 112 €

Année enfant : 100 € / adulte : 215 €

Piscine d'Hurongues - 69590 Pomeys - 04 78 48 42 81 - www.cc-montsdulyonnais.fr > Rubrique Hurongues



HORAIRES PISCINE

La piscine sera ouverte au public cet été du

Samedi 30 juin au Dimanche 2 septembre inclus

de

10h15 à 19h00



AUCUNE ENTREE NE SERA DELIVREE DE 13H10 A 13H30